

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 18

Février 2016



AGENDA

Vendredi 5 février

RAM

Samedi 6 février

Navette Gratuite

Samedi 13 février

Navette Gratuite

Vendredi 19 février

RAM

Samedi 20 février

Navette Gratuite

Samedi 27 février

Navette Gratuite

Dimanche 6 mars

Messe à l'Eglise St Louis à 9 h

DEPOT DE PAIN

Fermeture du 19 février
au 6 mars 2016 inclus.

TELEALARME

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau prestataire, les personnes de Boissy le Sec bénéficiant de la téléalarme sont priées de bien vouloir se faire recenser à la mairie au 01.64.95.70.35

PERMANENCE URBANISME

A compter du 2 février 2016, une permanence est ouverte tous les mardis de 14h à 19 h pour toutes questions ou dossiers concernant l'urbanisme. En dehors de ces horaires, merci de contacter la mairie au 01.64.95.70.35 ou par mail à mairie@boissylesec.fr pour obtenir un rendez-vous.

DECOUVERTE DE LA BRETAGNE DU NORD

Le **CCAS de Brières-les-scelles** vous propose une escapade bretonne du 14 au 16 juin 2016. Venez partager un voyage convivial au programme :

Visite de Josselin, petite cité de caractère avec ses maisons médiévales et son magnifique château,
Visite guidée du château des Ducs de Rohan,
Visite du Cap Frehel, passage par le Balcon d'Emeraude avec Saint Lunaire, Saint-Briac sur Mer,
Visite guidée de Saint-Malo et de Dinan,
Direction la Forêt de Broceliande et visite guidée de l'église de Tréhorenteuc.

Bulletin d'inscription disponible à la Mairie de Boissy le Sec.

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE



Votre enfant est né en 2013, pour l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2016 vous devez :

Vous rendre à la mairie en fournissant :

Un justificatif de domicile
Le livret de famille
Le carnet de santé (vaccinations obligatoires)

Prendre contact avec la directrice de l'école maternelle au 01.64.95.71.36 (de préférence entre 12h et 13h et après 15h45) afin d'organiser un rendez-vous.

DERNIERE MINUTE

La conférence sur les arts forains organisée le 12 mars 2016 sur la commune par la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne est reportée. Une nouvelle date vous sera communiquée ultérieurement .

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

CARTE D'IDENTITÉS

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

TAILLE DES HAIES ET BALAYAGE DES TROTTOIRS

L'hiver sur le trottoir devant ma propriété, je retire les feuilles mortes, je dégage la neige et je répands du sel ou du sable en cas de verglas.

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille.

Ordures ménagères : Mardi matin
Emballages/Journaux : Jeudi matin
magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contactez le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contactez le **SEDRE**
01 64 94 56 21

Déchetterie SIREDOM : Étampes

01 64 94 79 81

15-17 rue de la Butte de Cordières

Du lundi au samedi
9h-12h et 13h-17h

Dimanche et jours fériés
9h-12h

Fermeture : jeudi

Autres Infos

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Merci de bien vouloir respecter ces 2 consignes pour le bien-être de tous :



Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le cadre du PLU, un cahier destiné à recueillir les observations et propositions est à la disposition du public en Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

BATTUES

Afin de renseigner nos amis les randonneurs, les prochaines dates de battues aux chevreuils organisées par l'Amicale de Chasse de Boissy le Sec : 7 et 21 Février 2016.

INTOXICATIONS MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Pour se protéger, tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel et aérer chaque jour votre logement au moins 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence, appelez les secours.

Autres Infos suite ...

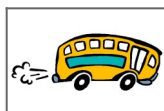
ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Un centre d'appel est opérationnel jusqu'au 21 février 2016. Des kinésithérapeutes libéraux accueillent vos enfants les week-ends et jours fériés de 9 h à 18 h. Standard : vendredi et veille jours fériés de 12 h à 20 h, le samedi et dimanche de 9 h à 18 h : **0 820 820 603.**

PLAN ÉGALITÉ DES CHANCES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Elève de terminale S, ES ou L, vous serez bientôt bachelier. La Défense vous aide à accéder à ses carrières du plus haut niveau. Dans le cadre du Plan Égalité des Chances, les six lycées de la Défense ont ouvert des classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES). Objectif : atteindre ou conforter en un an le niveau requis pour intégrer dans les meilleures conditions le cycle préparatoire aux concours des grandes écoles de la Défense (écoles militaires et écoles d'ingénieurs). Accès sur dossier, priorité accordée aux jeunes éligibles aux bourses de l'enseignement supérieur. Scolarité en internat rémunérée en CPES puis en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Pour les quatre lycées dépendant de l'armée de Terre, modalités et calendrier d'admission consultables et téléchargeables sur le site :

www.formation.terre.defense.gouv.fr (rubrique Lycées de la Défense). Pour le lycée naval et l'école des pupilles de l'Air, voir sur le site de ces établissements. Renseignements et inscription sur : **www.admission--postbac.fr**.



NAVETTE GRATUITE

Vous avez le choix, chaque samedi matin, d'être transporté vers Etampes soit pour le Marché soit pour une grande surface de votre choix.

Ce transport est assuré par la Société ADP 91 et pris en charge en totalité par la commune de Boissy le Sec.

Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées.

Nous vous proposons de vous inscrire directement auprès de Sébastien au 06 03 03 47 26.

ESSONNE TELEASSISTANCE

Partenaire de la vie quotidienne des Essonnais, le Conseil Départemental a mis en place un dispositif de téléassistance qui permet de vivre chez soi en toute sérénité.

Soucieux d'apporter des solutions aux situations de détresse, de vulnérabilité et d'isolement que peuvent connaître les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes fragilisées, à leur domicile, nous mettons à leur disposition un service d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, renseignez-vous auprès de la mairie.

PASSAGE À LA TNT HAUTE DÉFINITION

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre passe à la haute définition. Attention, si vous recevez la télévision par une antenne râteau et ne possédez aucun récepteur compatible avec la HD, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de vos téléviseurs. Il vous faudra alors acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de vos postes non compatibles sous peine de ne plus recevoir la télévision. Un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €. Comment tester votre équipement : chercher le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) sur votre équipement ou le logo « Arte HD » affiché à l'écran en vous plaçant sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins. Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel : 0970 818 818.

Autres Infos suite et fin

DEPOT DE PAIN

01.64.59.39.88

De 09H00 à 10H au presbytère

Du lundi au vendredi

Dépôt de pain ouvert à tous
sur commande la veille

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir

BOUCHERIE / BOISSY LE SEC

01.60.83.14.74

Livraison sur demande

Mardi matin 10 h 15

Jeudi après midi 14 h 30

Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.11

www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissyons et aux extérieurs



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

PERMANENCE URBANISME

Accueil du public le **Mardi de 14H à 19H**, pour obtenir un rendez-vous, contactez la
mairie au 01.64.95.70.35 ou par mail mairie@boissylesec.fr

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H

Mardi de 14H à 19H

Mercredi Fermé

Jeudi de 14H à 17H

Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35

Fax : 01 69 58 77 75

Email : mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFO,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H

Mardi de 9H à 12H

Mercredi et Jeudi Fermé

Vendredi de 9H à 12H

Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 70 35